

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Par arrêté en date du 18 mars 2019, Monsieur le Président du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné a décidé l'ouverture d'une enquête publique qui se déroulera :

du 06 mai 2019 (9h) au 07 juin 2019 (17h) inclus

Objet de l'enquête publique :

Cette enquête publique concerne la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Boucle du Rhône en Dauphiné qui couvre la communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC Lysed) et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné (CCBD). Le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné est un document de planification opposable juridiquement, notamment aux PLUi et PLU. Il fixe les grandes orientations de l'organisation de l'espace, à horizon 2040, et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

La révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné concerne :

- L'intégration des évolutions législatives, territoriales et des évolutions du cadre réglementaire local (SRCE, modification de la DTA...),
- La prise en compte des évaluations du SCoT pour en renforcer la portée et l'efficacité. La révision vise à adapter le SCoT aux enjeux et orientations actualisés ;
- La réalisation d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) pour permettre un positionnement commun en termes de stratégie et d'aménagement commercial ;
- La volonté de créer un Scot ouvert sur les territoires voisins.

Désignation de la commission d'enquête :

Par décision n° E18000414/38 en date du 21 février 2019, le président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné la commission d'enquête suivante :

- Monsieur Robert PASQUIER, président de la commission, fonctionnaire retraité
- Monsieur Bernard PRIVAT, titulaire, évaluateur de France Domaine retraité
- Monsieur Guy POTTÉ, titulaire, conservateur des hypothèques honoraire.

Évaluation Environnementale :

Le projet de révision du SCoT a fait l'objet d'une évaluation environnementale et a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier de SCoT soumis à enquête publique.

Modalités d'organisation :

Le dossier d'enquête publique du projet de révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné sera consultable :

- en version informatique sur le site internet du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné www.symbord.fr, et sur le registre numérique suivant : www.registredemat.fr
- en version papier et informatique (accès gratuit sur un poste informatique mis à disposition du public) dans 5 lieux, aux jours et horaires précisés dans la liste ci-dessous :
 - o Les Avenières Veyrins-Thuellin : Mairie, 1 Square Emile RICHERD, Horaires : Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30 ; vendredi et samedi : 9h-12h.
 - o Montalieu-Vercieu : Mairie, 6 place de la Mairie Horaires : Lundi, Mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-17h ; Mercredi : 9h-12h / 13h30-19h ; vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30.
 - o Saint-Chef : Mairie, 1 place de la Mairie

Horaires : Mardi, vendredi, samedi matin : 8h-12h ; mardi et jeudi après-midi : 13h30-18h30 ; mercredi et vendredi après-midi : 13h30-17h.

- Crémieu : Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, rez-de-chaussée, 19 cours Baron Raverat

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h30-12h / 14h-17h

- Villette d'Anthon : Mairie, 14 rue des Tilleuls

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30-11h30 / 14h-17h ; samedi de 9h-12h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé www.registredemat.fr, accessible 7j/7 et 24h/24
- sur les registres d'enquête papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la Commission d'Enquête, disponibles dans les 5 lieux listés ci-dessus (lieux de consultation des dossiers), aux mêmes jours et horaires.
- par voie postale en adressant un courrier au président de la commission d'enquête au siège du Syndicat Mixte du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, 19 cours Baron Raverat 38460 Crémieu, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : scot-boucle-du-rhone-en-dauphine@registredemat.fr

Le Président ou l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux suivants, aux jours et horaires suivants :

Communes	Lieux	Permanences
Les Avenières Veyrins-Thuellin	Mairie (1 Square Emile RICHERD)	Mercredi 5 juin 2019, de 15h à 17h.
Montalieu- Vercieu	Mairie (6 place de la Mairie)	Mercredi 29 mai 2019, de 9h30 à 11h30.
Saint-Chef	Mairie (1 place de la Mairie)	Mardi 14 mai 2019, de 9h30 à 11h30.
Crémieu	Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (19 cours Baron Raverat)	Lundi 6 mai 2019, de de 9h30 à 11h30. Vendredi 7 juin 2019, de 14h à 17h.
Villette d'Anthon	Mairie (14 rue des Tilleuls)	Jeudi 23 mai 2019, de 14h30 à 16h30.

Au terme de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du rapport de la Commission d'Enquête au siège du Syndicat Mixte du SCoT (19 cours Baron Raverat à Crémieu), aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.symbord.fr, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le Président du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné



Gérald JOANNON

